

Lettre aux habitants

Nouvelles de l'ACQU n° 86 décembre 2015

Publication trimestrielle de l'Association de Comités de Quartier Ucclóis (ACQU) asbl N° d'entreprise 418.110.283
Siège social : av. du Maréchal, 20A, 1180 Uccle
www.acqu.be

SOMMAIRE

- LE NOUVEAU « PLAN BUS » PROJETÉ PAR LA STIB 2
- LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE VANDERKINDERE, SUITE ET FIN 6
- LE CENTRE DE PLONGÉE NEMO 33 8
- LE SURVOL DE BRUXELLES 9
- LE RETOUR DES BATRACIENS À UCCLÉ 11
- LE METRO ET LE TRAM 51 À UCCLÉ 14
- L'INSTITUT PASTEUR 15



LE NOUVEAU « PLAN BUS » PROJETÉ PAR LA STIB

DONNEZ NOUS VOTRE AVIS!

LE NOUVEAU « PLAN BUS » PROJETÉ PAR LA STIB

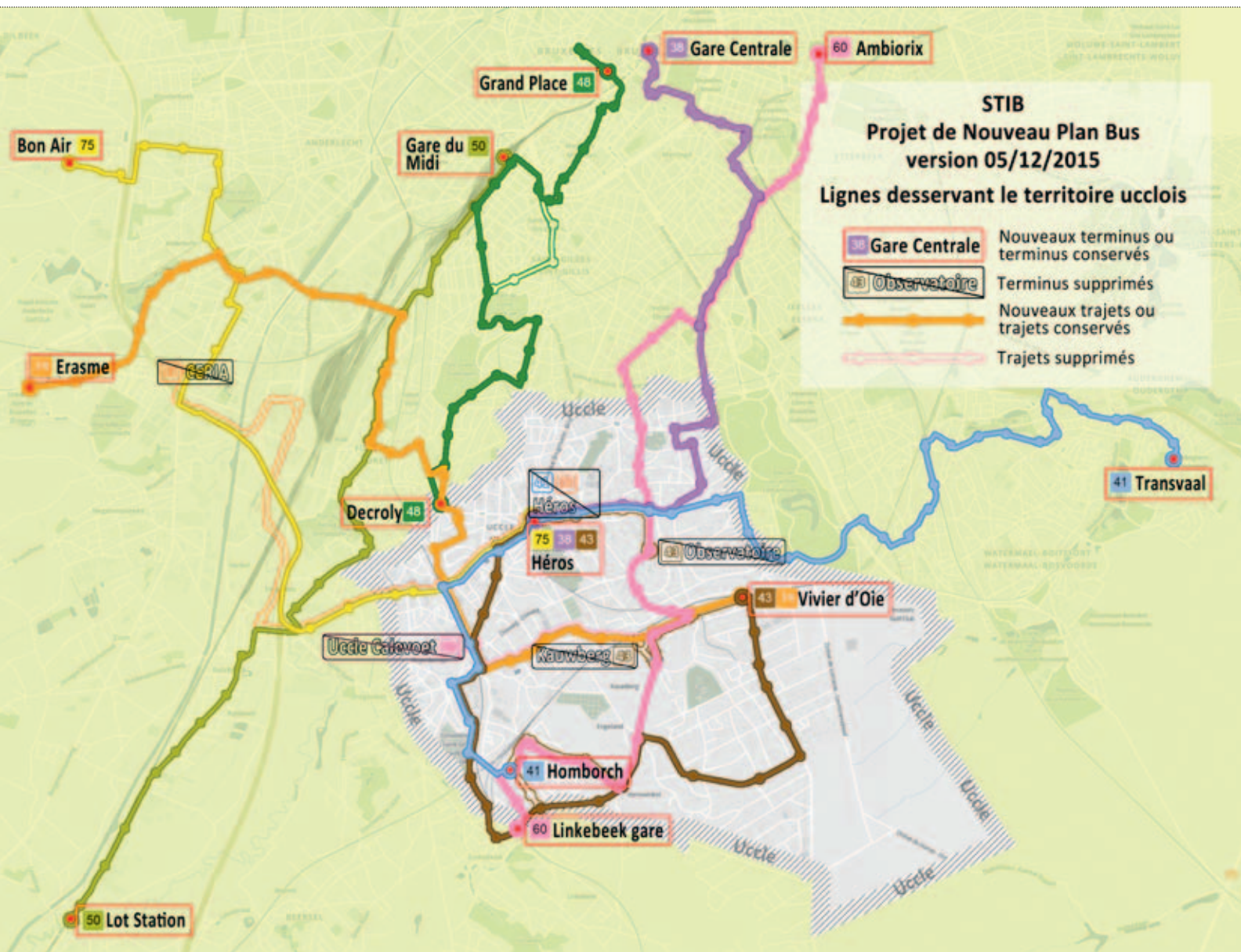
QU'EN EST-IL POUR UCCLE ?

Votre avis et votre expertise nous intéressent !

Le 19 octobre dernier, la STIB a lancé officiellement son projet de nouveau Plan Bus. Son application est annoncée pour 2017-2018 mais il semble que les changements s'étaleront sur plusieurs années, en fonction des opportunités et des besoins (acquisition de nouveaux véhicules,

création de nouvelles voiries, développement de nouveaux quartiers, ...).

Vous trouverez, ci-après, une **carte** et quelques **schémas** reprenant les futures lignes de bus proposées, relatives à notre Commune d'**Uccle**.



Héros 38 Gare Centrale

ITINÉRAIRE	
38 Héros	●
Statuaires	●
Zeecrabbe	●
Houzeau	●
Floride	●
René Gobert	●
Montjoie	●
Gossart	●
Longchamp	●
Bascule	●
Van Eyck	●
Vleurgat	●
Biarritz	●
Malibran	●
Blyckaerts	●
Idalie	●
Luxembourg	●
Science	●
Trône	●
Trône	●
Royale	●
Bozar	●
38 Gare Centrale	●

Desserte Uccloise

Le trajet du bus 38 reste inchangé.

Homborch 41 Transvaal

ITINÉRAIRE ACTUEL	ITINÉRAIRE PROJETÉ
	Homborch 41
	Griotes
	Bigarreux
	Bourdon
	Engeland
	Uccle Calevoet
	Wagon
	Globe
41 Héros	Héros
Statuaires	Statuaires
Houzeau	Houzeau
Floride	Floride
Hop.St-Elisabeth	Hop.St-Elisabeth
Vert Chasseur	Vert Chasseur
Montana	Montana
Gendarmes	Gendarmes
Brésil	Brésil
Boondael Gare	Boondael Gare
Futaie	Futaie
Dries	Dries
Bien-Faire	Bien-Faire
Watermael Gare	Watermael Gare
Loutrier	Loutrier
Hannetons	Hannetons
Archiducs	Archiducs
Tritomas	Tritomas
Pecheries	Pecheries
Demey	Demey
Herrmann-Debroux	Herrmann-Debroux
Schoonejans	Schoonejans
Sacré-Coeur	Sacré-Coeur
Transvaal 41	Transvaal

Nouvelle desserte

La STIB prévoit de prolonger la ligne 41 sur le territoire ucclois. Au lieu de terminer sa course au square des Héros, les bus de cette ligne poursuivraient leur chemin jusqu'au Homborch. Pour ce faire, la ligne 41 emprunterait la rue de Stalle jusqu'au chemin de fer (future nouvelle maison communale) ; à cet endroit, elle bifurquerait vers la gauche en empruntant la rue du Wagon (qui sera percée pour l'occasion) jusqu'à la gare de Calevoet. De là, elle rejoindrait le Homborch en calquant son parcours sur celui de la ligne 43.

Gare Vivier d'Oie 43 Héros

ITINÉRAIRE ACTUEL	ITINÉRAIRE PROJETÉ
43 Kauwberg	●
Directoire	●
De Wansijn	●
Behaets	●
Place St-Job	●
Gare Vivier d'Oie	Gare Vivier d'Oie 43
Racing	Racing
Fort -Jaco	Fort -Jaco
Ronces	Ronces
Van Bever	Van Bever
Prince d'Orange	Prince d'Orange
Napoléon	Napoléon
Sainte-Alliance	Sainte-Alliance
Gui	Gui
Verrewinkel	Verrewinkel
Pasteur	●
Gazelle	●
Homborch	●
Biches	●
Cabris	Cabris
Linkebeek Gare	Linkebeek Gare
Braves	Braves
Vieux Chemin	Vieux Chemin
Moensberg Station	Moensberg Station
Griottes	Griottes
Bigarreux	Bigarreux
Bourdon	Bourdon
Engeland	Engeland
Ucle Calevoet	Ucle Calevoet
Trois Arbres	Trois Arbres
Rittweger	Rittweger
Globe	Globe
Héros	Héros 43
Statuaires	●
Zeecrabbe	●
Houzeau	●
43 Observatoire	●

Desserte supprimée

Nouvelle desserte

La ligne 43, ligne 100% uccloise, serait raccourcie et son trajet légèrement modifié. Ses terminus se feraient au square des Héros (et non plus à l'Observatoire) et au Vivier d'Oie (et non plus au Kauwberg). Le 43 ne desservirait plus le Homborch mais emprunterait l'avenue des Hospices.

Decroly 48 Grand-Place

ITINÉRAIRE ACTUEL	ITINÉRAIRE PROJETÉ
48 Decroly	Decroly 48
Forestoise	Forestoise
Domaine	Domaine
Mystère	Mystère
Duden	Duden
Altitude Cent	Altitude Cent
Molière-Longchamp	Molière-Longchamp
Timmermans	Timmermans
Albert	Albert
Mont Kimmel	Mont Kimmel
Laine	Laine
Rochefort	Rochefort
Combaz	Serbie
Barrière	Avenue du Roi
Parvis de St-Gilles	Suede
Porte de Hal	Gare du Midi
	Fontainas
Hôpital St-Pierre	Hôpital St-Pierre
Jeu de Balle	Jeu de Balle
Chapelle	Chapelle
Grand Sablon	Grand Sablon
Parlement Bruxel.	Parlement Bruxel.
Bourse	Bourse
48 Grand-Place	Grand-Place 48

Desserte supprimée

Nouvelle desserte

Le bus 48 ne concerne guère Uccle : en provenance de l'école Decroly, il ne desservirait plus le centre de St Gilles mais passerait par contre par la gare du Midi. Son terminus (côté centre-ville) se ferait toujours aux abords de la Grand-Place.

Ambiorix 60 Linkebeek Gare

ITINÉRAIRE ACTUEL	ITINÉRAIRE PROJETÉ
60 Uccle Calevoet	Linkebeek Gare 60
Engeland	Hospices
Grootstveld	Homborch
Papenkasteel	Gazelle
Hellevelt	Pasteur
Chernaie	Verrewinkel
Drossard	Gui
De Wansijn	Directoire
Benaets	De Wansijn
Station St-Job	Benaets
Mercure	Station St-Job
Observatoire	Mercure
Houzeau	Observatoire
Langeveld	Houzeau
Brunard	Langeveld
Cavell	Brunard
Clinique Cavell	Cavell
Georges Brugmann	Clinique Cavell
Lepoutre	Georges Brugmann
Washington	Lepoutre
Van Eyck	Washington
Vleurgat	Van Eyck
Biarritz	Vleurgat
Flagey	Biarritz
Malibran	Flagey
Blyckaerts	Malibran
Varia	Blyckaerts
Etangs	Varia
Jourdan	Etangs
Froissart	Jourdan
Schuman	Froissart
Ambiorix 60	Ambiorix

Desserte supprimée

Nouvelle desserte

La ligne 60 verrait son itinéraire ucclais modifiée en fin de parcours; soit à partir de l'arrêt Wansijn (un peu après la Place St Job). Ainsi le bus 60 ne suivrait plus la chaussée de St Job mais emprunterait l'avenue Dolez jusqu'à la gare de Linkebeek. Le terminus à la gare d'Uccle Calevoet est donc supprimé.

Héros 98 CERIA

ITINÉRAIRE ACTUEL
98 Héros
Globe
Wagon
Egide Van Ophem
Marie Curie
Carrefour Stalle
Eggergat
Drogenbos-Shoping
Dorent
Krekelendries
Mozart
Bolinckx
98 CERIA

Ligne supprimée

L'actuelle ligne 98 disparaîtrait mais son trajet serait grosso modo récupéré par la ligne 75 prolongée.

Bon Air 75 Héros

ITINÉRAIRE ACTUEL	ITINÉRAIRE PROJETÉ
75 Bon Air	Bon Air 75
Pommier	Pommier
Westland Shopping	Westland Shopping
Fruits	Fruits
René Henry	René Henry
Hopital Bracops	Hopital Bracops
Van Beethoven	Van Beethoven
Bizet	Bizet
Wauters	Wauters
75 Campus CERIA	Campus CERIA
	CERIA
	Drogenbos Shopping
	Eggergat
	Carrefour Stalle
	Egide van Ophem
	Wagon
	Globe
	Héros 75

Nouvelle desserte

Le bus 75 est un nouveau venu à Uccle. En provenance de Bon Air (Anderlecht), ce bus termine aujourd'hui son parcours à l'arrêt Campus CERIA. La STIB prévoit de prolonger sa course jusqu'au square des Héros. Pour y parvenir, ce bus, après avoir emprunté le Ring, ferait son entrée à Uccle par les rues de Stalle Prolongée et de Stalle.

ITINÉRAIRE PROJETÉ

74 Erasme ●

Meylemersch ●

Eddy Merckx ●

Trefles ●

Marie Curie ●

Martin Luther King ●

Frans Hals ●

Debussy ●

Bizet ●

Walcourt ●

Digue du Canal ●

Ile Sainte -Hélène ●

Charroi ●

Bervoets ●

Forest Centre ●

Saint-Denis ●

Gare Forest-Est ●

Forest National ●

Forestoise ●

Decroly ●

Vossegat ●

Victor Allard ●

Wagon ●

Uccle Calevoet ●

Engeland ●

Groelstveld ●

Papenkasteel ●

Hellevelt ●

Chenaie ●

Drossart ●

De Wansijn ●

Benaets ●

Place St-Job ●

74 Gare Vivier d'Oie ●

Desserte ucquoise

ITINÉRAIRE

50 Lot Station ●

Station Lot ●

Waterbury ●

Beka ●

Voetbalclub ●

Kapel Ruisbroek ●

Sportcentrum ●

Ruisbroek Centrum ●

Kerk Ruisbroek ●

Gilson ●

Rue Longue ●

Uccle Sport ●

Neerstalle ●

Forest Centre ●

Bervoets ●

Charroi ●

Wiels ●

Orban ●

Imprimerie ●

Avenue du Roi ●

Suède ●

50 Gare du Midi ●

Desserte ucquoise

La ligne 50, qui ne concerne guère Uccle, resterait inchangée.

La ligne 74 serait une toute nouvelle (très longue) ligne. Sur son trajet ucquoise, cette ligne suivrait l'avenue du Prince de Ligne, la chaussée de St Job, la gare d'Uccle Calevoet, la future nouvelle maison communale, la gare d'Uccle Stalle et l'école Decroly. Plus loin, elle traverserait les centres urbains de Forest et d'Anderlecht avant de rejoindre Erasme.

Même si le Plan est déjà proche de sa version finale, il ne s'agit théoriquement encore que d'un projet. C'est pourquoi l'ACQU compte remettre à la STIB fin janvier 2016 un avis critique après avoir consulté ses comités membres. Une copie de cet avis sera également communiquée au service mobilité de la Commune, à l'agence régionale de mobilité (Bruxelles Mobilité) ainsi qu'au Groupement des Usagers de Transport Public à Bruxelles (GUTIB).

N'hésitez donc pas à faire valoir vos remarques auprès de vos comités respectifs ou autres personnes relais de l'ACQU (voyez les contacts tels qu'indiqués au verso de la présente Lettre ou sur notre site internet : www.acqu.be).

Attention :

- les observations devant être communiquées à la STIB pour fin janvier, merci de nous les faire connaître pour le 20 janvier afin que nous puissions les traiter à temps.
- si certains changements proposés par la STIB ne vous paraissent pas pertinents, ne vous limitez pas à critiquer le projet mais soyez constructifs. Expliquez-nous pourquoi les changements contreviennent à la logique de fonctionnement de votre quartier et essayez également de réfléchir à des possibles alternatives et ceci dans l'intérêt du plus grand nombre (résidents, écoliers, etc...).

Il vous est, bien sûr, possible d'adresser également vos remarques vous-même auprès de la STIB. Mais l'intérêt de passer également par l'ACQU est de pouvoir faire valoir une vision proprement ucquoise et concertée de ce projet de plan.

Merci d'avance pour votre participation.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE VANDERKINDERE, SUITE ET FIN

La place Vanderkindere a enfin son nouveau visage ! Le projet avait été contesté, âprement discuté, remanié, pour aboutir à sa réalisation actuelle. Nous y avons consacré plusieurs articles (Lettre aux Habitants n°81 et 82). Voyons ce qu'il advenu des différentes observations et critiques du projet.

Les points positifs

Ne faisons pas trop la fine bouche : l'aménagement réalisé améliore la configuration de la place Vanderkindere, qui avant ressemblait plutôt à un échangeur pour les voitures.

Les différentes circulations y sont mieux séparées et hiérarchisées. Les piétons y bénéficient de traversées et cheminements bien balisés. La circulation des trams y est mieux protégée et rendue plus rapide par l'aménagement d'un rond - point, traversé en site propre, et par la suppression des feux de circulation. La place y a gagné en convivialité par la plantation d'arbres, par des trottoirs élargis au revêtement plus agréable et aménagés

pour les personnes à mobilité réduite ; ceci au bénéfice des riverains, usagers et commerçants.

Les points négatifs

Cependant, différentes propositions d'aménagement, introduites par des associations, dont l'ACQU, et qui avaient pour but d'améliorer le fonctionnement de ce carrefour n'ont pas été retenues.

1. La place Vanderkindere est un important nœud de communication; quatre lignes de trams (3, 4, 7 et 92) y convergent. Nous avons avancé un projet alternatif de regroupement des différents arrêts (la Lettre n°81) ; ce qui aurait eu l'avantage de faciliter et sécuriser les mouvements des nombreux utilisateurs, en particulier ceux qui transitent entre les trams 92, 4 et 7. Ce projet aurait également permis de limiter les abattages de plusieurs arbres rendus nécessaires pour aménager les différents quais.

Ce projet n'a pas été retenu : la STIB et Bruxelles Mobilité ont maintenu les 4 arrêts, aux 4 extrémi-



tés de la place ; l'arrêt du 92 direction ville en a même été éloigné.

Pourtant, pendant la durée des travaux, un arrêt provisoire du 92 direction ville avait été aménagé, en face de l'arrêt vers Uccle (à hauteur de la quincaillerie). Cet aménagement provisoire a donné entière satisfaction tant aux riverains qu'aux usagers, qui pouvaient ainsi passer d'une ligne à l'autre, sans devoir traverser tout le carrefour.

Ceci démontre à posteriori que notre proposition avait du sens et correspondait à une logique de bonne gestion de la localisation des arrêts

2. Nous avons demandé la fusion des lignes de tram 3 et 7; ce qui aurait permis de rationaliser les arrêts de tram sur la place Vanderkindere et supprimer les terminus actuels du rond-point Churchill, critiqués depuis longtemps par la commune, le comité Longchamp- Messidor et l'ACQU. Mais voilà, la STIB, accrochée à ses horaires cadencés et à sa volonté de ne pas modifier ces lignes n'a rien voulu entendre. La situation actuelle perdurera jusqu'en 2021, lorsque la station Albert sera modifiée pour y accueillir la ligne de métro Albert-gare du Nord et le futur terminus du 7.

3. Le marquage au sol de la traversée cyclable de la place dans la prolongation de la rue Vanderkindere semble dépourvu de logique.

4. La demande de l'aménagement d'une piste cyclable avenue Churchill par la suppression d'une des 2 bandes de circulation, comme cela a été fait avec succès avenue Albert a été refusée, au motif que la circulation automobile y serait trop importante. Les responsables politiques, et la Commune en particulier ont raté là l'occasion d'aménager un itinéraire cyclable cohérent, du parc Duden jusqu'au bois de la Cambre.

Dès lors, on se demande quelle est la logique du réaménagement du rond-point Churchill, qui serait réalisé en 2016, et qui prévoit une large piste cyclable, en site propre. Ce réaménagement aurait du sens s'il était raccordé à une piste cyclable sur l'avenue Churchill, mais ce ne sera pas le cas, du moins au stade actuel.

En conclusion, la place Vanderkindere a sans doute gagné en convivialité et en accessibilité pour les piétons; les traversées de la place par les trams en sont facilitées.

Malheureusement nos responsables politiques, Commune et Région, en sont restés à un aménagement minimal et consensuel, refusant de saisir l'occasion de réaliser un projet volontariste, conçu pour accorder une priorité réelle aux transports en commun, piétons et cyclistes.

François Glorie



Carrefour Vanderkindere, avant les travaux (Photo BingMaps)

LE CENTRE DE PLONGEE NEMO 33

Dans la LETTRE n° 83 de mars dernier, nous attirions l'attention sur la déréglementation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS), lequel constitue le cadre règlementaire destiné à préserver un bon développement de notre ville. C'est ainsi que le législateur a élaboré des règles dont certaines permettent de préserver des zones déterminées de la pression immobilière. On y trouve notamment les « **zones de sports et de loisirs de plein air** ».

La prescription 13 du PRAS est la suivante : « *Ces zones sont affectées aux jeux et aux activités sportives de plein air ... Ne peuvent être autorisés que les actes et travaux nécessaires à l'affectation de ces zones ou complémentaires à leur fonction sociale. ... Ces zones peuvent également être affectées aux commerces de taille généralement faible qui constituent le complément usuel et l'accessoire de celles-ci ...*

...la superficie totale au sol des infrastructures et constructions ne peut excéder 20% de la superficie de la zone. »

Il y a donc au moins 2 points à retenir : (1) les constructions doivent être affectées au sport, avec possibilité de petits commerces usuellement complémentaires et accessoires au sport, et (2) les constructions ne peuvent excéder 20% de la superficie totale¹.

Mais une telle « dévalorisation foncière » ne fait l'affaire ni des propriétaires des zones de sports ni des promoteurs immobiliers. Ils tentent dès lors d'obtenir une interprétation extensive de la règle et on constate que l'administration tolère des exceptions.

LE CAS DU CENTRE DE PLONGEE NEMO 33 : UN DANGEREUX PRECEDENT

C'est ce qui vient de se passer avec le projet connu sous la dénomination NEMO 33, ce centre de plongée de grande réputation situé aux confins

1 Strictement parlant, ces zones ne peuvent même pas accueillir des infrastructures sportives couvertes (piscines, hall multisports, ...) qui devraient légalement être construites dans les « zones d'équipements d'intérêt collectif ou de service public ».

d'Uccle et de Drogenbos. Comme expliqué dans notre Lettre n° 83, on se demande pour quel motif le PRAS de 2001 a maintenu le terrain de NEMO 33 en « zone de sports de plein air » au lieu de le classer en « zone d'équipement collectif » puisque déjà un an plus tôt NEMO 33 avait obtenu un permis qui répondait à la notion « d'équipement » et non « de sport ». C'est regrettable mais le fait est là : règlementairement parlant, on est dans une zone de sports et de loisirs de plein air ; la règle est la règle !

Début mars dernier, NEMO 33 a déposé une demande de permis d'urbanisme et une demande de permis d'environnement tendant à :

- régulariser les infractions urbanistiques déjà commises,
- construire une nouvelle piscine, un hôtel, des éoliennes et du parking.

Il se fait qu'un permis d'environnement favorable a été délivré le 27 mai par l'IBGE, mais heureusement des riverains ont exercé leur droit de recours.

Le Collège d'Environnement a, par décision du 9 novembre, annulé ce permis au motif que, si certains équipements prévus dans le projet d'agrandissement du centre de plongée peuvent être considérées comme complémentaires à l'activité sportive, par contre la construction d'un hôtel ne constitue pas le complément usuel ou l'accessoire des activités sportives.

L'ACQU ne peut qu'approuver cette décision d'annulation en ce qu'elle rappelle avec fermeté la prescription 13 du PRAS, mais elle souhaite préciser pourquoi.

En effet, l'ACQU n'est évidemment pas opposée à l'agrandissement du centre de plongée dont le rayonnement est international et qui génère même de l'emploi. A condition bien sûr qu'il n'y ait pas de problème concernant l'alimentation en eau ni de risque de pollution de la nappe phréatique, en veillant aussi à trouver une solution aux problèmes de mobilité et de parking, et en respectant la règle des 20% de constructions, tous aspects que le Collège d'Environnement n'a pas examinés puisqu'il a considéré que l'aspect hôtelier viciait l'ensemble du projet.,



Ce qui préoccupe par contre l'ACQU, c'est que l'autorisation accordée à NEMO 33 d'exploiter un hôtel (ou quoi que ce soit d'étranger au sport ou qui n'en serait pas l'accessoire ou le complément usuel) constitue un **précédent** pour tous les autres clubs sportifs de la région bruxelloise. Ce qu'on tolère ici, pourquoi et comment le refuser là ?

Or, il faut rappeler ce que nous signalions dans notre Lettre de mars dernier : un projet démesuré (à nouveau hôtelier) est actuellement pendant à

la requête de la société ASPRIA pour les terrains de SOLVAY SPORT, à 200 m. de l'hippodrome de Boitsfort.

Qu'on nous comprenne donc bien : nous répétons que l'ACQU n'a aucune objection de principe à un agrandissement d'un club sportif, mais elle ne veut pas y voir construire des bâtiments dont l'affectation serait étrangère au sport. Ce serait un dangereux précédent !

Denys Ryelandt

LE SURVOL DE BRUXELLES

UNE PRIORITÉ ÉCONOMIQUE OU UN DOSSIER « SANTÉ ET SÉCURITÉ » ?

Une action citoyenne constructive :

Le 13 octobre 2015, près de 500 personnes s'étaient réunis à Auderghem dans le cadre de la présentation d'un plan durable pour Bruxelles, présenté par le **Mouvement « Pas Question ! »**, mouvement qui demande la diminution du trafic aérien à Zaventem et le non - survol de Bruxelles. Une étude très instructive qui a mis en lumière les difficultés liées à ce dossier.

Des retombées importantes :

Quelques jours après la présentation du dossier, et au delà des divergences politiques, les dix-neuf

bourgmestres de la Région de Bruxelles ont exigé entre autres, par une motion relative au survol de Bruxelles, et à l'unanimité, que le Gouvernement Fédéral mette en oeuvre les principes essentiels de non-survol des zones densément peuplées et de la fin des vols de nuit, entre 22 h00 et 07h00.

En ce sens, la position des bourgmestres est conforme aux revendications du Mouvement « Pas Question ! », qui exige la suppression des routes « Canal » et « Delta », la modification de la route « Ring », l'usage à court terme de la piste 19 pour réduire le survol de l'Est de la Région de Bruxelles Capitale et à plus long terme le recul

de la piste 25L pour éviter complètement l'Est la Région de bruxelloise.

La Commune d'Uccle a, quant à elle, en sa séance du 22 octobre 2015, voté à l'unanimité une motion relative au survol de Bruxelles, en demandant notamment au Gouvernement Fédéral de considérer l'Aéroport de Bruxelles-National comme un « aéroport urbain », ayant essentiellement des activités diurnes.

Un impact sur la santé et la sécurité :

Mais, à ce stade de l'action juridique, il est bon de rappeler que le trafic aérien est quand même générateur de maladies importantes liées au bruit, à la pollution et à l'insécurité : asthme chez les enfants, cancer, dépression sont des maladies en augmentation aux alentours des aéroports.

De nombreux polluants dus au trafic aérien sont répertoriés: le kérosène, l'oxyde d'azote (NO_x=NO₂+NO), le monoxyde de carbone (CO), les hydrocarbures imbrûlés (HC), les composés organiques volatiles (COV) dont le benzène, les suies, les particules fines (PM), le dioxyde de soufre (SO₂), le dioxyde de carbone (CO₂), l'Ozone (O₃).

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que des usines de type « Seveso » sont situées proche de la « route du Canal », (à Anderlecht notamment).

Aussi, est-il probablement temps de prendre en compte l'aspect social relatif à la santé et à la sécurité de plus d'un million d'habitants vivant à Bruxelles.

Des conséquences sur le réchauffement climatique

Quant à l'impact des nuisances sur le réchauffement climatique, les émissions de gaz à effet de

serre dues au trafic aérien international sont en augmentation dans l'Union Européenne, du fait de l'augmentation du trafic aérien avec des avions toujours aussi polluants.

On peut, en effet estimer aujourd'hui que l'impact réel de l'aviation sur le réchauffement climatique global est de l'ordre de 4 à 8 %. Cela est d'autant plus inquiétant que le trafic aérien croît beaucoup plus vite que les autres activités humaines participant à l'effet de serre. Les acteurs du transport aérien poursuivent une course effrénée à la croissance. Un taux annuel de 5 % au niveau mondial d'ici à 2030 est couramment mentionné.

A Zaventem, le nombre de passagers a doublé en 20 ans et continue à progresser : près de vingt deux millions de passagers en 2014 et 231.000 vols. Zaventem pourrait bientôt accueillir les gros porteurs A380. Des travaux d'aménagement sont en cours pour accueillir les compagnies low cost.

En ces temps de réflexions autour de la conférence de Paris sur le réchauffement climatique, (COP 21), il est urgent de répondre également au défi imposé par les bouleversements climatiques.

En conclusion :

Chacun des Ministres fédéral et régional, dans les domaines aussi variés que la mobilité, la santé, la sécurité notamment, est solidairement responsable à l'égard de la population.

Alors, espérons que nos élus belges prendront les bonnes décisions dans ce dossier afin de donner une meilleure qualité de vie aux générations actuelles et futures.

Xavier Retailleau
Administrateur



LE RETOUR DES BATRACIENS À UCCLE

MIGRATION DES BATRACIENS

Peut-on espérer la réalisation de « crapauds » rue Engeland ?

Il y a peu, on pensait que les migrations de grenouilles et crapauds ne concernaient pas les Ucclois. Depuis de nombreuses années, les médias nous montraient les bénévoles participant à l'aide à la traversée des batraciens à Boitsfort où Daniel Geerinx et Mario Ninanne coordonnent les traversées av. Charles Albert et drève de la Louve, en bordure de la forêt de Soignes.

On croyait ces traversées périlleuses disparues à jamais d'Uccle. Heureusement les mesures de conservation de la nature commencent à porter leurs fruits et permettent la reconstitution des populations. Les amphibiens (batraciens), se nourrissant d'insectes, de vers, etc., se situent en haut de la chaîne alimentaire et ont fortement souffert de l'utilisation des pesticides au point d'être en fort déclin. La diminution de l'usage des pesticides - l'abandon par la commune d'Uccle, mais pas par tous les particuliers - a permis une lente reconstitution des populations. A cette cause, il faut ajouter des raisons connexes, comme la pollution des eaux, l'assèchement des mares et... les voitures, toutes des causes anthropiques. Si les humains sont ainsi à l'origine de leur raréfaction, ils sont aussi capables de concourir à leur protection et au rétablissement des populations

L'augmentation des populations d'amphibiens dans les environs du Kinsendael et du Papenkasteel est donc une bonne nouvelle pour la biodiversité et la preuve de l'efficacité des mesures prises.

Mais elle a pour conséquence que les batraciens sont de plus en plus nombreux à vouloir traverser la rue Engeland en bordure du Papenkasteel. En effet, les amphibiens, crapauds (principalement) et grenouilles adultes, reviennent à leur lieu de naissance où mâles et femelles reproducteurs se donnent rendez-vous à la saison des amours car la rencontre entre partenaires a toujours lieu dans leur environnement natal.

S'ils étaient nombreux jusque dans les années septante, ils n'étaient plus que quelques-uns à effectuer cette migration au début du vingt et unième siècle. A ce moment, des palissades de bois empêchaient l'entrée, comme la sortie des batraciens. Mais depuis deux - trois ans, les traversées sont en augmentation et aujourd'hui, ils sont plus d'une centaine à traverser la route. En 2014, une riveraine a observé quelques batraciens écrasés, et en a aidé quelques-uns à faire la traversée.

En 2015 elle a contacté Pierre Lambelin, président de la régionale bruxelloise de Natagora, qui a fait suivre cette information aux Ucclois. C'est ainsi que Hellin de Wavrin, Ucclois et spécialiste des amphibiens, est intervenu les soirs suivant pour venir au secours des batraciens et les protéger des roues des automobiles. Entretemps, en une soirée, cette riveraine a sauvé une centaine de batraciens. La traversée des amphibiens, qui a l'avantage d'être groupée et se limiter à quelques jours, a reçu l'aide de ces bénévoles, ce qui a réduit les égarements dans des bouches d'égout et l'écrasement par les automobiles.

Notre ami des batraciens a aussi relevé les difficultés rencontrées pour leur traversée, tant à l'aller qu'au retour : le danger des voitures, les bordures trop hautes, les taques d'égouts dans lesquelles tomber.

Le retour vers les lieux où vivent et se nourrissent crapauds, tritons et grenouilles s'étale sur plusieurs jours, sans parler du départ des jeunes nés dans l'étang à la fin de l'été, de sorte que l'action des bénévoles pour les retours est pratiquement impossible. La hauteur des trottoirs constitue alors un obstacle insurmontable pour les tout jeunes amphibiens lorsqu'ils retournent au Kinsendael...

Entretemps, la Commune ne reste pas les bras ballants !

Les services communaux de l'environnement ont positivement réagi à la demande des naturalistes et ont placé des panneaux avertisseurs dans les deux sens et aménagé des plans inclinés à plusieurs endroits afin de permettre un retour sain et sauf de nos jeunes batraciens.



minuit. Nul besoin de passer une nuit blanche à transférer des batraciens.

Il résulte qu'on ne peut programmer cette opération à l'avance et qu'il faut se tenir prêt dès que les conditions de température et d'humidité sont remplies. La période de migration s'étale sur un long intervalle qui commence en mars et se termine habituellement en avril, avec parfois des interruptions, des reprises, voire des prolongations.

Ce qui fait qu'une telle opération, visant à faire traverser grenouilles et crapauds lors de leur migration printanière, est une organisation lourde et qui demande des disponibilités. Si l'enthousiasme est généralement présent les premières années, il s'atténue avec le temps.

Des « crapauds » pour permettre les allers-retours



Un modèle de crapauduc dans le nord de l'Allemagne (image Christian Fischer Wikipedia)

Et au printemps 2016 ? Quand faut-il être prêt à intervenir ?

Le début de la période de migration est liée à la température : 7° c. est le signal déclencheur de la migration. En dessous de cette température, ou lorsque la température baisse sous cette valeur, vous pouvez rester au chaud. L'autre élément important est l'humidité : les batraciens respirant partiellement par la peau apprécient les soirées pluvieuses. Un début de printemps, de la bruine et une température supérieure à 7° c. sont une véritable invitation à la migration : les batraciens sortent en masse pour se rendre sur leur lieu de naissance et y retrouver les meilleures conditions pour se reproduire.

Cela peut se limiter à deux ou trois nuits si le temps est doux. Mais c'est alors la cohue...

Les premières heures de la soirée sont les heures de pointe et la migration s'éteint déjà avant

Heureusement des solutions pérennes sont envisageables : la réalisation de crapauducs, par exemple. Les crapauducs sont des tunnels qui permettent le passage des amphibiens sous la voirie. C'est une solution permanente qui évite la mobilisation annuelle des « passeurs de crapauds ».

Des crapauducs sous la rue Engeland permettraient d'assurer un nouveau corridor écologique là où la migration annuelle est périlleuse, voire mortelle ; ils participent donc au remaillage écologique de la vallée de Saint-Job.

Certains modèles s'intègrent plus facilement dans la voirie existante et ne sont pas aussi encombrants ... comme le montrent ces tunnels français (image du fabricant : <http://www.aco.fr>).



On peut même disposer des bacs à leur entrée afin d'effectuer un comptage précis des amphibiens les empruntant. Ils sont ouverts la nuit lors de la période de migration, et le matin, un comptage suivi de leur lâchage a lieu.

Voici l'avis d'un expert : « D'après la configuration des lieux, trois crapauducs seraient utiles. Les tunnels devraient partir d'un côté du Kinsendael, côté intérieur de la clôture où le sol est en contrebas. Ils passeraient sous la promenade verte, la rue Engeland, puis le trottoir longeant la propriété du Papenkasteel. Ils déboucheraient dans celle-ci facilement puisque le sol y est aussi en contrebas. Il faut également penser aux «barrières» temporaires qui guideraient les batraciens vers les tunnels. Elles seraient sécurisées contre le vandalisme ou les accidents puisque d'un côté situées à l'intérieur de la clôture du Kinsendael et de l'autre de celle du Papenkasteel. »

La commune d'Uccle a entrepris un vaste chantier, avec de multiples projets dans la vallée du Geleytsbeek afin de recréer une vraie vallée, avec son ruisseau et des zones humides.

Notre espoir est que la commune d'Uccle, en collaboration avec Bruxelles Environnement puisse réaliser ces aménagements à l'occasion d'autres travaux de voirie. Puisse cette réalisation de crapauducs s'inscrire dans ce cadre.

Quelques recommandations pour manipuler les animaux si vous voulez aider à la migration des batraciens:

La peau des batraciens (amphibiens) est un organe fragile qui doit rester constamment humide car elle leur permet de respirer, surtout lors de l'hibernation. Les gants de jardin, assez raides, peuvent abîmer leur peau fine et délicate. Il est recommandé de les manipuler à mains nues et humides. Des gants en latex ou des gants pour la vaisselle, préalablement humidifiés peuvent protéger les mains sensibles. Les batraciens étant des animaux à sang froid, leur manipulation doit être la plus courte possible pour éviter que la chaleur corporelle du sauveteur ne les réchauffe. Les habitués ne craignent pas de prendre les crapauds à mains nues, mais prévoient un bidon d'eau pour se rincer régulièrement les mains et les nettoyer du venin provenant de leur peau. Les grenouilles peuvent, elles, être manipulées sans risque.

Les tritons sont des animaux plus fragiles que les crapauds et grenouilles. Pour les capturer, il est recommandé de passer les doigts sous leur ventre, et le pouce sur le dos, tout en faisant attention à ne pas les comprimer. Ainsi, un triton souffrira de piétinement, voire d'écrasement lorsqu'il se trouve mêlé aux grenouilles et crapauds, dans le même seau.

Bénévoles bienvenus...

Si vous voulez apporter une aide aux batraciens ou participer à une équipe de bénévoles, SOS Kawberg – Uccle Natura se propose de rassembler les personnes intéressées et de les mettre ensuite en relation

Vous pouvez écrire à SOS Kawberg – Uccle Natura rue Geleytsbeek, 29 à 1180 Uccle, ou envoyer un courriel à Kauwberg@skynet.be. Veuillez laisser une adresse de courriel ou un numéro de GSM afin de vous recontacter

Marc De Brouwer

LE METRO ET LE TRAM 51 À UCCLE

On le sait déjà, des changements importants dans le domaine des transports publics sont prévus, dans les années à venir, pour les Bruxellois et les Ucclois en particulier.

En effet, la STIB vient de lancer son nouveau projet de « plan bus » qui sera mis en service à partir de 2017 (voir, dans ce même numéro, la petite enquête organisée auprès de nos lecteurs et membres).

Mais qu'en est-il de l'arrivée du métro dont on parle tant ?

- a) Une première phase est prévue dans les années **2019/2021**. Elle concerne l'aménagement du tronçon Albert/Gare du Nord. Le pré-métro deviendra alors métro. Cela concernera les trams 3 et 4. Le tram 7 aura son terminus place Albert et la correspondance entre le tram 7 et le tram 4 se fera à la station Albert.
- b) Une deuxième phase est prévue pour **2025**. Il s'agit du prolongement du métro de la gare du Nord vers Bordet à Evere. Le Gouvernement Fédéral a déjà donné son accord pour la concrétisation de ce métro vers le Nord.
- c) La prolongation du métro vers le Sud de Bruxelles (de la station Albert vers Uccle) reste à l'heure actuelle très hypothétique. Ce qui par contre est certain, c'est que ces travaux ne débiteront pas avant **2030**. Ceci n'empêche toutefois pas des parcours d'avoir déjà été évoqués. Ainsi, depuis Albert, le métro pourrait être poursuivi tant vers Delta en passant par Cavell, la Bascule et l'ULB que vers le square des Héros qui deviendrait, alors, un véritable centre intermodal (métro - tram - bus).

QUID du TRAM 51 ?

1) Pendant les travaux à la station Albert :

Le tram 51 relie actuellement la station Van Haelen au stade du Heysel, en passant par la gare du Midi. L'aménagement du métro, à partir de la place Albert, obligera le tram 51, venant du terminus Van Haelen, à s'arrêter à la station Albert.

Un nouveau terminus à deux niveaux sera en effet aménagé à la station Albert :

- a) Au niveau -1 : arriveront les trams 4, 7 et 51.
 - b) Au niveau -2 : partira le métro vers la gare du Midi.
- Pendant les travaux à la station Albert, le tram

51 venant de Haelen s'arrêterait à la halte Jupiter et une navette bus relierait cette halte à la station Albert.

2) Des trams vieillissants

Les trams 51 sont des trams 7000 (largeur de 2.20m), mis en service dans les années 70. Ce type de trams a encore plus ou moins 10 ans de service. Mais il est prévu de les remplacer par des trams de type 3000 (largeur de 2.30m). De ce fait, il sera obligatoire de remplacer les rails et leur remplacement se fera vers 2017/2018.

Les travaux se feront surtout en période de vacances et obligeront à la fermeture de la chaussée d'Alseberg. Le tram 51 sera alors remplacé par un bus.

3) Un tram de surface à conserver

On le sait, le tram 51 est un élément essentiel dans la vie des commerces à Uccle.

A la suite d'une enquête récente (début octobre 2015) effectuée auprès des commerçants de la Chaussée d'Alseberg, il ressort que la plupart sont d'ailleurs très attachés à ce tram, qui pour eux, est une véritable vitrine sur leurs commerces. Ils le privilégient à un bus. Et, contrairement à des idées reçues, la plupart ne seraient pas opposés à une diminution du trafic automobile devant leurs commerces, à condition d'avoir des parkings de dissuasion à proximité. Certains vont même jusqu'à demander un grand piétonnier sur la Chaussée d'Alseberg, partant du Globe jusqu'à la rue Xavier Debue, avec un tram 51 en site propre.

Alors, à quand un grand parking sous-terrain (gratuit ou payant ?) devant la Maison Communale qui pourrait remplacer les parkings le long de la chaussée d'Alseberg ?

Par ailleurs, le déménagement des services communaux, de la Maison Communale Place Van der Elst vers la rue de Stalle, et qui est prévu pour **2017/2018, est un élément important à prendre en considération pour le futur de ce grand quartier du Centre d'Uccle.**

Xavier Retailleau
Administrateur

L'INSTITUT PASTEUR

La page facebook de notre échevin de l'urbanisme et de l'environnement, Marc Cools, nous apprend qu'à son initiative le Conseil Communal d'Uccle a décidé d'élaborer un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) concernant une partie du plateau Engeland, là où se trouve ce qu'on appelle l'Institut Pasteur mais qui est devenu l'Institut de Santé Publique. En effet, l'Etat fédéral, propriétaire du site, prévoit le déménagement de cet Institut vers Anderlecht. Que deviendra alors ce site ucclois de 24 ha ? Il risque fort d'être vendu.

Or, une grande partie des terrains (17 ha) est affectée au Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) en « zone d'équipement d'intérêt collectif et de service public », ce qui permet actuellement d'y construire également du logement.

Vu ce contexte, l'échevin a considéré comme important de fixer les règles de l'aménagement futur des terrains concernés. Ce PPAS devra tenir compte, notamment :

- des particularités paysagères des lieux et de leur proximité avec une zone verte de haute valeur biologique,
- du relief, dont un vallon largement arboré à protéger,
- du fait que certaines parties du site ne pourront être urbanisables que dans la mesure où un raccord au réseau d'égout sera possible,
- d'une densité du bâti qui devra être soutenable en termes d'accessibilité du site et cohérente

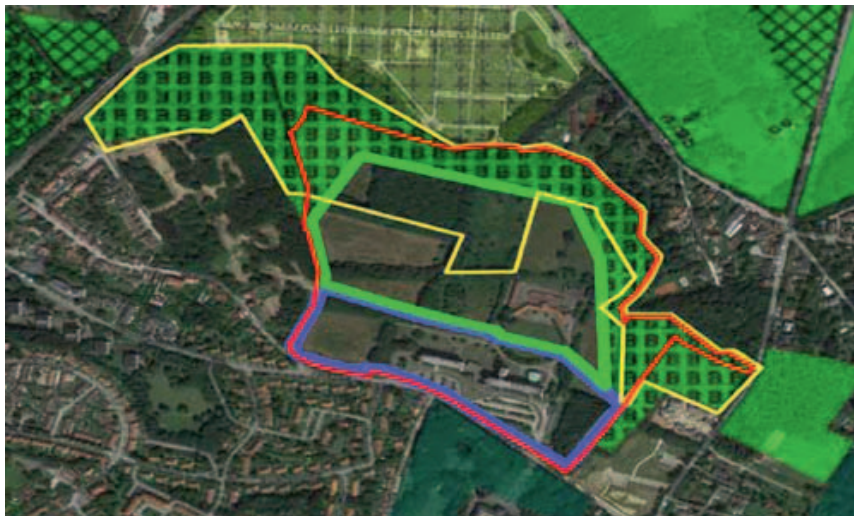


Schéma repris de la Lettre n°83. En liseré rouge le domaine de l'Etat ; en liseré jaune les limites de l'espace géré actuellement par Bruxelles-Environnement ; en liseré bleu la partie que l'ACQU suggère de retenir pour l'implantation d'infrastructures d'intérêt public et en liseré vert la partie arrière du site que l'ACQU demande qu'on ajoute à la zone de protection Natura 2000.

avec les caractéristiques des quartiers d'habitations périphériques.

L'ACQU ne peut que se réjouir de cette excellente initiative et la soutenir. Elle s'est d'ailleurs préoccupée du sort de cette zone (Lettre n° 77 de septembre 2013, p.36 ; Lettre n° 83 de mars 2015, p.9 à 13), espérant que l'autorité prenne des mesures pour en préserver une partie substantielle.

L'ACQU serait heureuse de pouvoir déléguer un de ses membres au sein du comité d'accompagnement à l'élaboration de ce futur PPAS.

Elle espère qu'ensuite l'autorité régionale emboîtera le pas à la Commune car – il faut le rappeler – un PPAS n'a d'existence que s'il est ratifié par la Région.

Denys Ryelandt



VALLON TETTEKEN-ELST, DOMAINE DE L'ÉTAT

L'Association de Comités de Quartier Ucclais

Les Comités membres effectifs

Andrimont

Georges COPINSCHI, av. d'Andrimont 43
tél. : 02.375.12.87

Association protectrice des arbres en forêt de Soignes (APAFS)

Pierre ROCMANS, ch. de Waterloo 1325 C
tél. : 02.374.09.41

Bosveldweg asbl

Francis ROGER FRANCE, av. Brunard 11
tél. : 02.375.37.48.

Calevoet - Bourdon

Didier GOSSET, Dieweg, 20
GSM : 0475.96.13.57 – info@calevoet.org
www.calevoet.org

Carrés Pauwels et Stevens

Alida TIMMERMAN, carré Pauwels 30
tél. : 02.343.05.41

Floride - Langeveld asbl

Chantal DE BRAUWERE 0477.291.270
chantaldebrauwere@hotmail.com

Fond'Roy asbl

Kathleen STAQUET, av. Fond'Roy 41
GSM : 0477.35.86.86

Gracq

Thierry WYNDAU, av. G. Herinckx 36
GSM : 0498.54.05.90

thierry.wyndau@gmail.com

www.gracq.org

Groeselenberg

Vincent SCORIELS, rue Groeselenberg 130
tél. : 02.376.25.52

Le Coteau du Dieweg

Christian HUBIN, rue du Repos 128
tél. : 02.375.15.10

coteau.dieweg@gmail.com

Les amis du bois de Verrewinkel

Georges LEWY, av. Buysdelle 74
tél. : 02.374.05.73

www.lesamisduboisdeverrewinkel.be

Longchamp - Messidor asbl

Anita NYS,
av. W. Churchill 39/9 – tél. : 02.346.66.61

www.longchamp-messidor.be

Melkriek - Truite - Trois Rois - Vervloet

Jacques HIRSCHBÜHLER,
chemin de la Truite, 31

02.332.23.99 et 0498.540.560

j.hirschbuhler@gmail.com

Ophem & C°

Yvette LAHAUT, rue des Myosotis 20
tél./fax : 02.376.61.71

yvettelahaut@yahoo.fr

Parc Brugmann

Pierre DOR, av. Château de Walzin 6/1
tél. : 02.343.39.88

Parc Raspail

Bernard ROISIN, rue Victor Allard 31
tél. : 02.534.77.89

Plateau Engeland-Puits

Luc VAN DE WIELE, chemin du Puits 77
tél. : 02.374.81.04

www.plateauengeland.be

Protection et avenir d'Avijl

Catherine TOUSSAINT,
rue Montagne de St Job, 139

tél. : 02.374.02.60 – www.avijl.org

Quartier St-Job

Stéphane DAVIDTS, ch. de Waterloo 852
tél. (B) : 02.373.57.01

stephane.davidts@skynet.be

Quartier Lorraine

Denys RYELANDT, av. du Maréchal 20A
tél. (P) : 02.374.97.03

OXY 15, Mon quartier, Ma vie asbl

Xavier RETAILLEAU, rue du Château
d'Eau 97 – tél./fax : 02.374.32.95

www.oxy15.be

SOS Kauwberg - UCCLA NATURA asbl

rue Geleleysbeek 29

Stéphane ROYER, tél. : 0496.70.64.51

www.kauwberg.be

Ucclé n'est pas un long fleuve tranquille (UPFT)

Bertrand CHARLIER, ch. St Job 317

tél. 02.374.90.27

Vallée du Linkebeek

Henri VERLAET, Moensberg 31

tél. : 02.374.13.53

www.valleedulinkebeek.be

Vivier d'Oie – Place St Job

Kamal CHEHAB,
av. du Prince de Ligne, 82

kamalchhab@hotmail.com

tél. : 02.537.39.69

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Bernard JOURET – av. de la Chênaie 79c
tél. : 02.375.28.48 – ab.jouret@skynet.be

Vice-Président

Denys RYELANDT – av. du Maréchal 20A
tél. (B) : 02.375.78.84 – tél. (P) : 02.374.97.03
d.ryelandt@gmail.com

Trésorier

Xavier RETAILLEAU – rue du Château d'Eau 97
tél./fax : 02.374.32.95 – xavier.retailleau@skynet.be

Marc DE BROUWER – rue Geleleysbeek 29

tél. & fax : 02.374.60.34

GSM (préféré) : 0472.719.790 – cepvdqa@skynet.be

Michel DEVRIESE – av. De Fré 29

tél. : 02.374.85.80 – michel.devriese@skynet.be

Nicole DUSSART – Bosveldweg 67

tél. : 02.374.23.00 – nicole.dussart@skynet.be

François GLORIE – av. de Floréal 35

tél. : 02.344.48.88 – info@francoisglorie.be

Pierre GOBLET – rue Edouard Michiels 13

tél. : 02.376.57.02 – pierregoblet@skynet.be

Jean LESEUL – rue Groeselenberg 69

tél. : 02.375.06.29 – leseul.hendrix@belgacom.net

Benoît MALDAGUE – av. W. Churchill 222/10

GSM : 0498.56.00.12 – ben.maldague@gmail.com

(B) : b.maldague@credit-agricole.be

Alain THIRION – rue de Linkebeek 39 A

tél. : 02.376.11.49 – athirion58@gmail.com

Catherine TOUSSAINT – Montagne de St Job 139

tél. : 02.374.02.60 – kther@belgacom.net

Chargé de mission :

Enguerrand DAVID

enguerrand.acqu@live.be

La « Lettre aux habitants »

Éditeur responsable :

Bernard JOURET

N° de compte de l'ACQU :

BE 61 3100 7343 1817

La « Lettre aux Habitants » peut être consultée sur
le site internet de l'ACQU : www.acqu.be

Les opinions exprimées n'engagent pas nécessairement l'ACQU

Courriel : acqu.asbl@gmail.com

Impression : Van Ruys Printing

Tirage :

10.000 exemplaires imprimés sur papier recyclé

La « Lettre aux habitants » est publiée avec le
soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et
de la Région de Bruxelles-Capitale.

PERSONNES DE CONTACT

Geleleysbeek

Bernard JOURET, av. de la Chênaie 79C
tél. : 02.375.28.48

Dodonée

Jacques NIFFLE, av. Bel-Air 25/5

tél. : 02.344.41.51

Ucclé-Centre

Jean-Marie PIERRARD, rue R. Scott 9

tél. : 02.376.77.43

Fort Jaco

Jacqueline MILLER, av. du Feuillage 50

tél. : 02.374.40.76

Gare d'Ucclé-Stalle

Michel HUBERT, rue V. Allard 273

tél. (P) : 02.332.22.23

tél. (B) : 02.211.78.53

De Fré – Echevinage

Michel DEVRIESE, av. De Fré 29

tél. : 02.374.85.80

Observatoire

Eric de BECO, av. de l'Observatoire, 39

02.374.27.44



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
- 1000 -